



LA GAZETTE

Le magazine d'information officiel de Saint-Ciers-d'Abzac



Participez à la rénovation de l'église !



À LA UNE / P.3



P.4



AIDES FINANCIÈRES DU SMICVAL / P.7



SOMMAIRE

Édito 2
Lionel GACHARD et l'équipe municipale

À la une 3
Participez à la rénovation de l'église

La Givrée 2024..... 4-5

Environnement.....6-8
Consignes de tri
Élimination des déchets verts
Aides financières du Smicval

Santé, social.....9
Distribution aux aînés de la commune

École.....9
Inscription école rentrée 2024/2025

Informations utiles10
Conseiller Numérique
Numéros d'urgence

Conseil municipal 11-13
Comptes rendus

Application mobile communale.... 14

Associations15-19
Les associations de la commune
Comité de Jumelage
Arts & Partage
Atelier Couture
Vide-grenier
Loto de l'école

Agenda 20

Etat-civil 20

Directeur de la publication
Lionel GACHARD

Création graphique
Comité communication

Impression
Mairie de Saint-Ciers-d'Abzac
contact@saintciersdabzac.fr
Tel : 05 33 03 09 82

ÉDITO

Édito Mars 2024

Chères Saint-Cyriennes, Chers Saint-Cyriens,

En cette période hivernale, notre belle commune est animée par une série d'initiatives remarquables et inspirantes qui témoignent de l'engagement et de la solidarité qui nous caractérisent.

Tout d'abord, permettez moi de vous rappeler l'importance de la campagne de dons pour la restauration de notre chère église. Ce joyau architectural, témoin de notre histoire et de notre patrimoine, a besoin de notre soutien collectif pour retrouver sa splendeur d'antan. Chaque contribution, grande ou modeste, nous rapproche un peu plus de notre objectif commun de préserver ce monument emblématique pour les générations futures.

En parlant d'effort collectif, je suis ravi de vous informer que le club de boxe local organise, pour la troisième année consécutive, la fameuse course d'obstacle "La Givrée". Cet événement sportif, qui attire les amateurs de sensations fortes et de dépassement de soi, promet une journée inoubliable placée sous le signe du challenge et de la convivialité. En participant ou en encourageant les courageux compétiteurs, nous contribuons à la vitalité de notre communauté sportive et au rayonnement de notre commune.

Par ailleurs, je tiens à saluer l'initiative du SMICVAL qui accorde de nombreuses aides financières pour vous aider à réduire vos déchets. Dans une démarche résolument écologique et responsable, notre communauté s'engage à réduire son empreinte environnementale en favorisant le compostage domestique. Ces actions concrètes en faveur de la préservation de notre environnement illustrent notre volonté commune de construire un avenir durable et respectueux de la nature.

En conclusion, je vous invite à vous mobiliser et à participer activement à ces différentes initiatives qui font la richesse et la fierté de notre commune. Ensemble, unis par nos valeurs et notre attachement à Saint-Ciers-d'Abzac, nous pouvons accomplir de grandes choses et bâtir un avenir meilleur pour tous.

Lionel GACHARD
&
L'équipe Municipale

Patrimoine historique en péril : L'église de Saint-Ciers-d'Abzac



Le 09 décembre 2023 a eu lieu le lancement de la collecte de dons pour aider à financer la restauration de l'église Saint Cyr de Saint-Ciers-d'Abzac.

Les élus en charge du projet et l'association des amis de Saint Cyr ont accueilli la fondation du patrimoine représentée par son Délégué Départemental Mr Christian Tilleau et par son délégué territorial Mr Phillippe Vernier.

La convention de collecte de dons, associant la commune à la fondation du patrimoine, a été signée à cette occasion.

Nous remercions les personnes présentes pour cet évènement et nous espérons que tous les habitants s'associeront à cette collecte pour la préservation de notre patrimoine en diffusant l'information et/ou en participant à la collecte.

Tout don, même minime, est important et ensemble nous participerons ainsi à la préservation de notre patrimoine !

Merci à tous.

*Pour participer à
la collecte, voir flyer joint
ou par ce QR code :*



La Givrée 2024

Après le succès de l'édition de 2023, « La Givrée » est de retour !!

"La Givrée" est une course pédestre à obstacles accessible à tous, dès lors que l'on a fêté son 16ème anniversaire.

Elle est à l'initiative du club de Boxe Anglaise de Saint Ciers d'Abzac.

Pour s'amuser, se challenger, partager un moment de rire et de dépassement de soi, les raisons sont nombreuses de participer à cette course ! Avec un nouveau tracé pour cette année. Alors n'oubliez pas de noter la date **samedi 4 mai 2024**.

Un nouveau tracé

Le retour d'expérience de l'édition précédente a conduit les organisateurs à limiter au maximum le passage des concurrents sur le macadam. Aussi, c'est uniquement en empruntant des chemins de terre, allées de vigne, prairies et bois que les participants parcourront les 8 km de cette course avec sa trentaine d'obstacles même si quelques petits raccourcis seront prévus pour les moins aguerris !

Les anciens participants retrouveront avec "plaisir" les obstacles iconiques de La Givrée et les nouveaux découvriront nos rampers, tunnels, murs, fosses, trous d'eau, étang et passerelles dans les arbres qui font de notre course une aventure complètement "givrée" et très atypique.

Une nouvelle vague

Pour accentuer l'esprit famille, les enfants âgés de 12 à 15 ans pourront participer à la course cette année à la condition qu'ils soit accompagné par un adulte (1 adulte + 1 enfant).

Cette vague sera la première de la journée pour un départ à 14h30, les autres suivront toutes les 15 minutes à partir de 15h.

Pour vous inscrire, suivez ce lien: <https://www.lagivree33.fr/inscription>

Le village d'arrivée

Cet événement se veut avant tout familial, aussi une place importante sera réservée aux enfants qui ne pourront participer à la course avec différentes animations : concours de peinture, jeux en bois, mini parcours sportif, initiation à la boxe anglaise... Mais d'autres animations pour les plus grands seront également au programme.

Un pôle sport santé sera également présent pour les concurrents avec kiné, ostéo, naturopathe...

La restauration

Un espace restauration sera ouvert toute la journée à partir de 13h.

Les bénévoles

Cette manifestation a besoin de beaucoup de bénévoles pour se dérouler dans les meilleures conditions !

Alors n'hésitez plus, venez intégrer le STAFF de la course dans une ambiance de folie et avec votre pack spécial bénévole, vous serez au cœur du réacteur !

Voici un aperçu des différentes missions possibles :

Accueil des participants / Distribution des dossards ;

Orientation & signaleurs, jalonneurs parcours ;

Restauration et bar ;

Animation sur le village de la course.

Pour plus de détails et pour s'inscrire en tant que bénévoles : <https://www.lagivree33.fr/devenir-benevoles/>

ST CIERS D'ABZAC 3^{ÈME} ÉDITION
SAMEDI 4 MAI 2024

LA GIVREE

TARIF
A PARTIR DE
25€

J'Y VAIS !

WWW.LAGIVREE33.FR

ORGANISÉ PAR LE CLUB DE BOXE DE SAINT CIERS D'ABZAC

IVANTOUT



LACALI
AGGLO
RIVE DROITE DE BORDEAUX



SAINT-CIERS
D'ABZAC



INTERSPORT



CA
AQUITAINE



ESPACE
RANNO &
RUNNING
LIBOURNE



UC
A
Distillerie Coopérative



RAISINOR FRANCE

Haïlé de Cépages de Réserve



CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS

EMBALLAGES ET PAPIERS



Papiers



Emballages en carton et briques alimentaires



Emballages en métal



Bouteilles et flacons

+ À partir du 1^{er} janvier 2023
tous les emballages en plastique et les petits emballages en métal



Bien les vider,
inutile de les laver
et les déposer séparés
les uns des autres
sans sac

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Élimination des déchets verts



NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source: ADEME)

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Cet hiver, les feuilles mortes se ramassent à la pelle et vous allez être nombreux à en profiter pour bricoler et jardiner. Afin d'éviter toutes nuisances qui pourraient gêner le voisinage, merci de bien vouloir respecter ces horaires :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h30

Le samedi
de 9h à 12h
et de 15h à 19h

Le dimanche
et les jours fériés
de 10h à 12h



Aides financières du SMICVAL

Tous les soutiens financiers pour vous aider à réduire vos déchets !

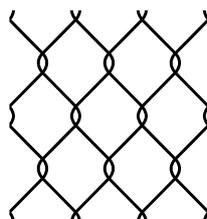
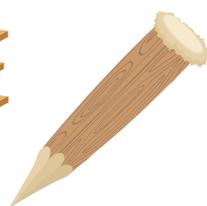


- Achat d'un kit mulching ou d'une tondeuse mulching
- Location ou prestation de broyage de végétaux à domicile
- Achat individuel ou mutualisé d'un broyeur de végétaux
- Arrachage de haies et plantation de haies vives et diversifiées
- Achat de poules ou d'un poulailler
- Achat de matériel de tri des restes alimentaires ou compostage
- Achat de protections menstruelles réutilisables.

NÉO
SMICVAL

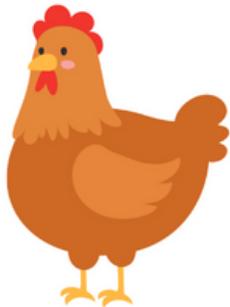
Vous souhaitez un composteur?

Savez vous que depuis le 02 novembre, le Smicval permet le réemploi en Pôle Recyclage ? Vous pouvez récupérer des palettes, des piquets en bois, du grillage pour fabriquer vous-même votre composteur en palette. Demandez la fiche technique à l'accueil.



Sinon, il existe une aide à l'achat de matériel de tri des restes alimentaires et pour le compostage domestique (bioseaux, seaux bokashi, pots de fleur composteurs, jardicomposteurs, lombricomposteurs, composteurs individuels) à hauteur de 50 % du prix d'achat plafonné à 75 €.

Demande sur mon-espace.smicval.fr



Aide financière pour l'installation d'un poulailler

- Aide financière pour l'achat de poules, qui prendra en charge 50% du coût plafonné à 20 €
- Aide financière pour l'achat d'un poulailler ou d'une clôture, qui prendra en charge 50% du coût de l'opération plafonné à 75 €.

Aide à l'achat de matériel de tri des restes alimentaires et pour le compostage domestique

Matériel de tri des restes alimentaires ou compostage domestique (bioseaux, seaux bokashi, pots de fleur composteurs, jardicomposteurs, lombricomposteurs, composteurs individuels) à hauteur de 50 % du prix d'achat plafonné à 75 €



Aide financière achat kit mulching

Aide financière pour l'achat de kit mulching ou tondeuse mulching, ou robot tondeuse à hauteur de 50 % du prix d'achat plafonné à 80 €



Aide financière pour le broyage de végétaux à domicile

- Location ou prestation de broyage de végétaux à domicile à hauteur de 50 % du prix d'achat plafonné à 100 €
- Achat individuel d'un broyeur de végétaux (puissance minimale de 2,2 kW) à hauteur de 25 % du prix d'achat plafonné à 150 €
- Achat mutualisé d'un broyeur de végétaux (puissance minimale de 2,2 kW) à hauteur de 50 % du prix d'achat plafonné à 200 €



Aide financière haie

- Aide financière pour l'arrachage de haie de thuyas, cyprès et lauriers palme à hauteur de 50 % du coût de l'opération plafonné à 375 €
- Aide financière à la plantation de haies vives et diversifiées à hauteur de 50 % du prix d'achat plafonné à 150 €

Retour sur la distribution du cadeau aux aînés de la commune



Mi-décembre 2023, les bénévoles du comité Santé, social et accompagnement des personnes âgées ont distribué, comme chaque année depuis 2020 et sur leur temps personnel, le cadeau de fin d'année aux personnes de plus de 70 ans ayant leur résidence principale sur la commune.

Cette année, quelques aînés ont eu la joie, lors de la remise de leur panier garni, d'accueillir des enfants, qui aidaient à la distribution, et d'écouter leurs chants de Noël.

Le comité remercie énormément les parents et leurs enfants pour leur proposition et leur participation qui a enchanté les aînés de la commune qui ont pu en bénéficier. Les enfants ont semble-t-il autant aimé que les adultes.

Le comité espère renouveler cette expérience l'an prochain si, de nouveau, des enfants souhaitent participer à cette distribution avec des chants de Noël pour ravir plus d'aînés de la commune.



ÉCOLE

INSCRIPTION ÉCOLE RENTRÉE 2024/2025

L'école de Saint-Ciers d'Abzac ne fermera pas de classe cette année mais nous avons tout de même besoin de vous pour préparer au mieux la prochaine année scolaire.

Nous vous demandons de venir inscrire vos enfants qui feront leur rentrée en septembre 2024, que vous soyez nouveaux arrivants sur la commune ou parents d'un enfant qui aura 3 ans avant le 31 décembre 2024 (soit les enfants nés en 2021).

La tarification sociale de la cantine à un euro restera en place y compris pour les élèves hors commune, qui seront bien évidemment toujours les bienvenus.

Pour les élèves déjà inscrits, il n'y a aucune démarche à effectuer, vos enfants restent inscrits à Saint-Ciers d'Abzac.

Merci de vous rapprocher de la mairie dans la mesure du possible pour réaliser l'inscription de votre enfant, si cela n'a pas déjà été fait.

INFORMATIONS UTILES

Conseiller Numérique

Si vous rencontrez la moindre difficulté dans l'utilisation du numérique (ordinateur, téléphone, tablette, y compris les ordinateurs en accès libre dans la bibliothèque), pensez à faire appel au conseiller numérique de la commune : **C'est un service Gratuit et ouvert à tous.**



Il vous accueille **du Lundi au vendredi, entre 9h et midi puis de 14h à 18h.** Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous : il reçoit à son bureau (porte-fenêtre à gauche de celle de la mairie), fait des permanences à la bibliothèque les mercredis et vendredis après-midi et se déplace aux domicile des Saint-Cyriens qui le souhaitent (et qui ne disposent que d'un ordinateur fixe, par exemple) Il accueille aussi les habitants des communes autour de Saint-Ciers d'Abzac : **parlez-en autour de vous !**



05.33.03.09.84 (Bureau)

05.33.03.09.86 (Bibliothèque, pour les ateliers et cafés rencontre)

05.33.03.09.82 (Accueil de la mairie, pour les rendez-vous individuels)



julien.noel@conseiller-numerique.fr



En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouvertures de la mairie contactez le numéro d'astreinte

05 33 03 09 89 ou 06 58 24 47 72

SAMU



15

Urgence médicale

POLICE SECOURS



17

Signaler une infraction

POMPIERS



18

Situation de péril ou accident

URGENCE SMS



114

Accessible par application ou SMS

EN MER



196

Sauvetage en mer

EUROPE



112

→ Urgence médicale
→ Infraction
→ Péril

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2023

PRÉSENTS : L.GACHARD, Y-M.LAFFERRIERE, M.SONET, F.DIOSO, G.RAYMOND, I.MARIOU, L.FERNANDEZ, C.ABOUDARAM

ABSENTS EXCUSÉS : KAUDINET (pouvoir donné à L.GACHARD), J.L.MICHEL (pouvoir donné à I.MARIOU), A.NEGRE (pouvoir donné à F.DIOSO), I.HASSAN(pouvoir donné à C.ABOUDARAM), S.NEUVILLERS

SECRÉTAIRE : C.ABOUDARAM

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

Adopté à l'unanimité.

2- VALIDATION D'UN DEVIS POUR ABATTAGE D'ARBRES DE LA GARENNE

Comme précédemment vu, plusieurs arbres de la Garenne sont malades et nécessitent d'être abattus. Plusieurs devis ont été réalisés. Il est demandé au conseil municipal de valider un devis afin de programmer les travaux rapidement.

Devis Atout Bois 33 adopté à l'unanimité.

3- DÉLIBÉRATION POUR DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE COMMERCE 2023

Afin de pouvoir finaliser l'achat de l'ensemble immobilier précédemment voté en conseil municipal, le Trésor Public nous demande d'ajuster le budget annexe afin d'utiliser les bonnes imputations comptables de la M57. Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir valider cette décision modificative.

Adopté à l'unanimité.

4- DÉLIBÉRATION POUR DÉCISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL 2023

Afin de pouvoir poursuivre certains investissements et notamment les frais d'études de ces projets, il est nécessaire de faire des mouvements de crédits entre chapitre afin d'avoir la bonne imputation comptable sur la nomenclature M57. La présente décision modificative concerne prioritairement les frais d'études pour la restauration de l'église et pour l'achat d'un véhicule complémentaire pour les services techniques. Adopté à l'unanimité.

5- VALIDATION D'UN DEVIS POUR RÉPARATION MUR BAR ÉPICERIE RESTAURANT

Il est proposé au conseil municipal de valider un devis pour la réparation d'un mur en pierre situé sur un local commercial appartenant à la commune suite à une infiltration. les dépenses seront imputés sur le budget annexe commerce. Adopté à l'unanimité.

6- DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE POUR ACHAT AMIABLE DES BÂTIMENTS EN CENTRE-BOURG

Lors d'un précédent conseil municipal, il avait été pris une délibération pour préempter un bien immobilier en centre bourg se trouvant sur la parcelle n°387AH62. Suite à la nécessité de faire une décision modificative pour inscrire les dépenses sur le bon chapitre et arrivant au terme du délai pour la préemption, il est nécessaire de reprendre une délibération.

Désormais l'achat se fait par vente amiable pour un montant de 305 000 € incluant 17 000 € de frais d'agence. L'ensemble des dépenses et frais d'audit énergétique sont à la charge de la commune. La dépense se fera comme prévu sur le budget annexe commerce. La signature de l'acte définitif est prévu courant du mois d'octobre 2023. Adopté à l'unanimité.

7- VALIDATION D'UN DEVIS POUR LA RESTAURATION D'UN MUR DU CIMETIÈRE

Il est proposé au conseil municipal de valider un devis afin de restaurer le mur en pierre du cimetière en raison d'un mur non réglementaire et non conforme au 1m50 de hauteur requis. Il est proposé de refaire la base. Adopté à l'unanimité.

8-DÉLIBÉRATION POUR SIGNATURE DE LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Notre église nécessite des travaux de restaurations importants comme nous l'avons précédemment abordé sur différents conseils municipaux. Un architecte a été missionné afin d'élaborer une étude complète et s'occuper du dépôt du permis de construire. Il est demandé aujourd'hui au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la mission de maitrise d'oeuvre avec celui-ci pour un montant restant à payer de 17200 € HT

Cette phase est un préalable afin de pouvoir lancer dès 2024 les travaux de restauration de l'église. En parallèle nous poursuivons la recherche de subventions afin de minimiser le reste à charge pour la commune. Adopté à l'unanimité.

9-VALIDATION D'UN DEVIS POUR LA CRÉATION DE 2 DECI

Comme prévu au budget 2023 et afin de poursuivre notre volonté de mise à niveau des défenses incendie de notre commune, il est proposé au conseil municipal de valider ce devis pour la création de 2 DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie), l'une sur le secteur Jean Musset, la seconde sur le secteur Prentigarde. D'autres DECI sont actuellement à l'étude et seront ajoutées sur les investissements 2024. Adopté à l'unanimité.

10- PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES ABANDONNÉES

Modification du délai dans la procédure entre les 2 constats pour passer de 3 ans à 1 an. Adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Annonce démission du conseil municipal de H.TROUSSE.

SÉANCE DU CONSEIL CLÔTURÉE À 20H34

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2024

PRÉSENTS : L.GACHARD, I.HASSAN, F.DIOSO, G.RAYMOND, Y-M.LAFFERRIERE, M.SONET, I.MARIOU.

ABSENTS EXCUSÉS : K.AUDINET (pouvoir donné à L.GACHARD), L.FERNANDEZ (pouvoir donné à G.RAYMOND), S.NEUVILLERS, C.ABOUDARAM (pouvoir donné à I.HASSAN), J-L.MICHEL, A.NEGRE.

SECRÉTAIRE : I HASSAN

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2023

Approuvé à l'unanimité.

2- VENTE MATÉRIEL D'OCCASION

Suite à la précédente délibération autorisant la vente du matériel d'occasion dans le centre technique, il est demandé au conseil municipal de délibérer à la demande du trésor public pour la vente et l'encaissement des sommes ainsi que la réalisation des titres de recettes pour le matériel et les sommes qui suivent, celle-ci dépassant la somme de 4 600 euros : - Remorque Gourdon (3,5 tonnes) : 3 600 euros - Remorque Maître (5 tonnes) : 3 200 euros - Aérateur : 600 euros - Véhicule Jumper : 4 200 euros Soit un total de 11 600 euros. Approuvé à l'unanimité.

3- MISE À JOUR DU RIFSEEP

Suite aux recrutements récents au niveau du service administratif, il est nécessaire de mettre à jour le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) de la commune. Approuvé à l'unanimité.

4- MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Dans la continuité des vacances d'emplois et des recrutements récents, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver la mise à jour du tableau des effectifs. Approuvé à l'unanimité.

5- PRIME DU POUVOIR D'ACHAT 2023

Sur le même principe que les années précédentes, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une prime aux agents, appelée prime de pouvoir d'achat.

Une simulation est proposée afin de décider des montants attribués aux agents pouvant en être bénéficiaires. La proposition 2 est approuvée avec 8 votes et 2 abstentions.

6- MAJORATION DE L'INDEMNISATION DES HEURES COMPLÉMENTAIRES

Les agents occupant des emplois à temps non complet peuvent effectuer des heures de service au-delà de la durée fixée pour leur emploi. Les heures de travail effectuées au-delà de la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi à temps non complet et qui ne dépassent pas la durée légale de travail hebdomadaire, dénommées heures complémentaires, sont rémunérées sur la base d'une proratisation du traitement et des indemnités ayant le caractère de complément de traitement. Le décret n°2020-592 du 15 mai 2020 prévoit la possibilité pour l'organe délibérant de la collectivité qui recourt à des heures complémentaires de majorer leur indemnisation selon les modalités définies à l'article 5 du décret du 15 mai 2020 précité. Les heures de travail effectuées au-delà de la durée légale de travail hebdomadaire sont dénommées heures supplémentaires et font l'objet d'une indemnisation sur la base de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires ou à défaut d'un repos compensateur. Il est proposé d'instituer un régime de majoration des heures complémentaires pour les agents à temps non complet amenés à effectuer des heures de service au-delà de la durée fixée pour leur emploi dans les conditions prévues par le décret du 15 mai 2020 et d'instituer pour les fonctionnaires et agents contractuels de droit public. Approuvé à l'unanimité.

7- CONTRAT ASSURANCE INCAPACITÉ DE TRAVAIL CNP 2024

Comme pour les années précédentes il est proposé de souscrire un contrat d'assurance d'incapacité de travail auprès de la CNP. Il est demandé au conseil municipal d'approuver et d'autoriser le maire à signer les contrats. Approuvé à l'unanimité.

8- COMITÉ VIE ASSOCIATIVE : MISE À JOUR DES CONVENTIONS

- Convention utilisation occasionnelle de la salle des fêtes

- Convention utilisation régulière de la salle des fêtes :

Nouvelles conventions suite à demande du trésor public afin qu'il n'y ait plus de chèques qui passent par la mairie : Rajout montants dues pour nettoyage ou dégradations. Pour les associations : le calendrier des dates d'occupation usuelle sera fourni ; cahier de suivi à remplir par chaque utilisateur (très peu rempli) Demande pour que les présidents d'asso aient visé sur l'occupation de la salle des fêtes s'ils envisagent de faire un événement : à voir ensuite avec les secrétaires = voir avec conseiller numérique pour accès en visé ?

- Convention de prêt de matériel communal :

Si emprunt de barnum, friteuse, etc... montant à payer si dégradation. Avec chaque matériel, il y aura le mode d'emploi. Problème des tables rangées sales, à signaler si beaucoup de tables sales. Proposition par L'asso du comité des fêtes de nettoyer les tables avant la saison avec les autres assos, commande possible de produits par la mairie.

-Convention utilisation de la salle d'exposition : Pour 2 assos, salle utilisée le mardi après-midi et samedi après midi

Il faudrait trouver quelqu'un qui remplace la bénévole pour la location de tables/bancs, ou Michel pour l'état des lieux de la salle des fêtes.

Conventions approuvées à l'unanimité.

9- ASSOCIATION ARTS & PARTAGE : DEMANDE DE SUBVENTION

Suite à la création de l'association Arts et Partage, 12 membres avec 2 demandes en plus. Cotisations et cartes d'adhérents permettront la survie de l'asso. Les adhérents amènent leurs matériels. Demande de subvention à 500 euros pour prévoir un peu de matériel supplémentaire.

Projets en cours : Les 12 futurs panneaux du cimetière pratiquement finis (avec inauguration ?) ; vente aux enchères de tableaux pour dons ensuite à la fondation du patrimoine pour l'église (en invitant les écoles, assos d'art environnantes) ; un Commissaire-priseur viendra gratuitement ; prévision d'exposition d'art également ; concours « Croquons notre patrimoine » au moment des journées du patrimoine. Approuvé par 9 - Abstention de vote de M.Sonet Prévoir accessoires de nettoyage pour la salle des assos pour les ateliers. Voir pour mettre robinet sous le lavabo à la salle des assos pour accessibilité du seau.

10- CONVENTION DISSOLUTION DU SIRP PÉRISSAC / SAINT CIERS D'ABZAC

Suite à la dissolution du SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique) et afin de finaliser les procédures de transfert avec le Trésor Public de St André de Cubzac, il est proposé de valider ce projet de convention et d'autoriser le maire à signer l'ensemble des documents de clôture. Accord pour que le maire signe la convention pour pouvoir clôturer et recevoir la somme restante. Approuvé à l'unanimité.

11- DÉTERMINER ELU(E) RÉFÉRENT CIMETIÈRE

I.HASSAN est dorénavant l'élue référente au niveau cimetière avec D.CATHERINEAU qui a suivi plusieurs formations sur la gestion du cimetière. Approuvé à l'unanimité.

12- ADHÉSION À LA FONDATION DU PATRIMOINE

Suite à l'aide de la fondation du patrimoine pour l'appel aux dons pour les travaux de l'église, il est demandé d'adhérer à la fondation du patrimoine pour un montant de 200 euros annuels. Approuvé à l'unanimité.

13- SUJETS TRAITÉS PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE

- Audit validé en comité de pilotage : pour le clocher de l'église. Stratégie la plus complète choisie avec la grosse cloche, audit à 1200 euros HT (sera déduit des travaux si réalisés) Total de 30000 à 40000 euros de travaux (avec éventuellement nouvel appel aux dons) Approuvé à l'unanimité pour le devis.
- Rue Jean Musset : pétition traitée en comité ATS = proposition en comité de pilotage pour ralentir les automobilistes d'installer une chicane avec signalétiques, élargissement de route nécessaire = environ 11000 euros HT. Approuvé à l'unanimité.

14- DÉLIBÉRATION N° 2024/9

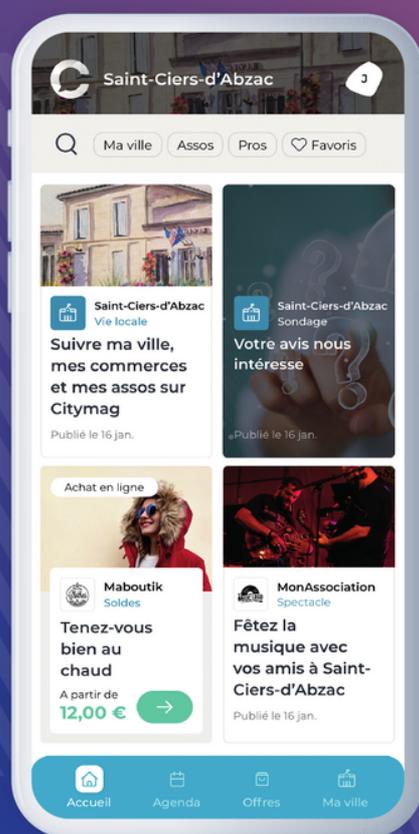
Demande du trésorier : Faire un transfert de crédit sur le budget du chapitre 65 art 657362 vers le chapitre 14 art 7391118 (2917 euros) - pour prélèvement sur l'impôt direct local. Approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Demande de signalétique rue de l'hospitalière (ou la route a été refaite) pour plus de sécurité au niveau des fiches : très difficile de se croiser et peu de visibilité.
- Question sur les fossés à curer rue du Gallocher et de trouver une solution d'éclairage de l'abri bus= en cours d'éclaircissement pour ce dernier point
- Dépôt sauvage très important chez une propriétaire qui a du porter plainte, le SMICVAL accepte de récupérer en déchets subis. demande pour l'aider à évacuer ces gravats au niveau communal, une matinée à prévoir : ok à l'unanimité
- Question de 2 conseillers absents depuis très longtemps, serait-il possible de démissionner pour laisser la place à d'autres personnes qui seraient plus actives ? (Pas de moyen de forcer la démission)
- Demande de planification automatique pour l'installation des décorations de Noël par les services techniques chaque année sans forcément présence d'élus ou bénévoles (les décorations sur les bâtiments etc ...)
- Travaux église : Ouverture des plis pour l'appel d'offre des travaux de l'église= lot numéro 2 (charpente, couverture) non retenu car 1 seule offre, lot republié / deuxième lot en cours de négociation
- Lumières de la salle des assos : devis au prochain cm
- Distribution des cadeaux de fin d'année avec une nouveauté cette année : des enfants sont venus chanter lors de la distribution : à renouveler car très apprécié par les aînés. Un grand remerciement aux enfants et parents qui ont participé
- Infos course d'obstacles « La Givrée » : c'est le 04 mai cette année, pas de passage sur la commune cette année suite à retour négatif. Tracé uniquement sur chemin, bois, vignes... Pas d'investissement sur les obstacles cette année (il y en a déjà plus de 30) Nouveauté : 1er départ de 14h30= un enfant (12 -15 ans) + un adulte. Site opérationnel pour inscription. Recherche de partenaires et de bénévoles
- Fonctionnement des comités : quand se réunira celui des marchés de cet été ? pour prévoir les musiciens etc... voir avec C.ABOUDARAM.
- Recherche de marchands difficiles à trouver pour le marché du mercredi matin, à voir pour changer de fonctionnement : marché en fin de journée ?
- A partir du printemps, mise en route d'une ligne de la CALI vers Libourne qui passera par Galgon (6 par jour) et desservira la Calinesie, Leclerc, le lycée Max Linder, Carrefour... Réseau gratuit !
- Projet du dernier bâtiment acheté à voir avec la Cali pour le projet de logement pour l'arrivée de la protection civile ou passer par un bailleur social pour un projet intégré dans le paysage de la commune.
- Prochain comité de pilotage le 04 mars (projets à présenter avant le 26 février)
- Prochain conseil municipal le 11 mars

Fin de séance à 21h.

Toute ma ville dans une seule application !



Mes Commerces
& Entreprises



Ma Ville



Mes Clubs
& Associations

Téléchargez Citymag



Se connecter sur

saintciersdabzac.citymag.info



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play

Les associations de la commune

La commune de Saint-Ciers-d'Abzac est riche de nombreuses associations. Nous vous encourageons vivement à participer et faire vivre ces associations qui ont besoin de volontaires tout au long de l'année pour mener à bien leurs différents projets !

Les associations sportives

FC Saint Ciers d'Abzac - Football au stade

Infos et inscription : fscdam@gmail.com



SCA Boxe Anglaise - Boxe à la salle des fêtes

Infos et inscription : daniel.lafoi@orange.fr



Gym Volontaire - à la salle des fêtes

Les mardis de 19h20 à 21h30 - Gym volontaire

Infos et inscription : brigitte.lombart1959@gmail.com



Les associations animales

A.C.C.A : Association de chasse, pour la régulation et la préservation des espèces.

Infos et adhésion : verger.hubert@neuf.fr

AnimAssistance: Association pour le bien-être animal et l'aide aux soins pour les foyers en difficultés.

Infos et adhésion : animassistancestciers@gmail.com



Les associations culturelles

Les Amis de Saint Cyr : Association de sauvegarde et conservation de l'Église.

Infos et adhésion : patrimoine33910@gmail.com



Jumelage St Ciers d'Abzac/Seros : sur l'échange culturel entre l'Espagne et la France

Infos et adhésion : comite-jumelage@saintciersdabzac.fr



Arts & Partage : A pour but d'animer des ateliers de peinture et de dessin destinés aux adultes et aux adolescents à partir de 12 ans, et d'organiser des expositions et le concours de peinture dans la rue « Croquons notre patrimoine »

Infos et adhésion : artsetpartage33910@gmail.com



Les associations d'animations

Festo'chai : Association faisant des manifestations sociales et culturelles, avec des activités pour petits et grands et des concerts.

Infos et adhésion : festochai@gmail.com



Comité des fêtes : a pour but de faire vivre et de créer des animations sur la commune.

N'hésitez pas à participer et à nous suivre sur Facebook pour toutes les actualités :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100085240197301>

Infos et adhésion : sca.comitedesfetes@gmail.com



Étoile Saint-Cyrienne : Association du 3ème âge qui a pour but de créer du lien et rompre la solitude.

Infos et adhésion : 06 82 38 50 87



PEP'S : Association des parents d'élèves de la commune ; par diverses manifestations, l'association récolte des fonds, ce qui permet de faire des achats ou des dons pour du matériel scolaire, une aide financière pour les sorties...

infos et adhésion : assopeps33910@gmail.com

<https://www.facebook.com/associationpeps33/>



Comité de Jumelage



Le comité de jumelage avait prévu d'organiser un échange avec Seros (Espagne) en 2024.

En novembre 2023, la mairie de Saint-Ciers-d'Abzac a adressé un courrier en ce sens à celle de Seros, mais n'a reçu aucune réponse.

En conséquence, le comité de jumelage a décidé de mettre ses activités en pause. Les membres du bureau, souhaitant prendre du recul quant à leurs responsabilités, sont désireux de passer la main. Ils sont donc en recherche de personnes susceptibles de poursuivre le travail engagé notamment vers de nouvelles destinations.

Un point sera fait à la rentrée de septembre et en cas d'absence de volontaires bénévoles pour la reprendre, l'association sera dissoute. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mr Gimenez (vice-président) au 06.87.71.72.39.



Arts & partages



Une nouvelle exposition, « **Le liquidambar de la rue de Sicot** », vous attend dans le hall de la mairie.

Vous pourrez admirer les interprétations originales et lumineuses, réalisées par Andrée DANE, Evelyne GARDANES, Dominique AUBERT, Michel SONET, Evelyne BARRAT et Myriam THIEL.

Les ateliers sont ouverts tous les samedis après-midi dans la salle d'exposition, où règnent les échanges dans la bonne humeur. Vous pouvez nous contacter par mail : artsetpartage33910@gmail.com

VANDALISME SUR LA FRESQUE DU CABANON !

De jeunes ados, encore dans leur période pipi - caca, se sont amusés à bomber des insanités sur la fresque de la buvette, réalisée par les enfants de la commune, je le rappelle.

Je ne pense pas que vos parents seraient très heureux si vous le faisiez sur les murs de votre maison.

Sylvain Girardeau de OMNI MAJIN, l'animateur et créateur de ce magnifique travail, ainsi que Michel de l'association ARTS & PARTAGE, l'ont restauré, un après-midi de travail pour deux minutes de vandalisme...

Messieurs les ados, si vous voulez exprimer votre imagination, votre créativité, vous extérioriser sans vulgarité, il y a 12 associations dans la commune, prêtes à vous accueillir.



Des couturières passionnées et solidaires....



Depuis plus d'un an, la section couture de l'association "Les amis de St Cyr" permet à des couturières de s'entraider pour des créations personnelles ou de travailler ensemble sur des projets collectifs.

Elles se retrouvent tous les mardi à 14h dans la salle d'expo (entre la mairie et la bibliothèque). Pour y participer, il suffit d'adhérer à l'association (cotisation annuelle 10€). Il est possible de venir avec sa propre machine ou d'utiliser celles qui sont mises à disposition sur place. Pour les projets communs, l'atelier travaille essentiellement à partir de tissu de ré-emploi.

Le dernier projet a été de proposer aux parents d'élèves, à la rentrée de janvier, des serviettes enfants au prix de 10€ les 4 suite à la suppression des serviettes jetables à la cantine scolaire.

Plus de 50 serviettes ont ainsi été confectionnées suivies par la commande d'une MAM de la commune. Si vous avez besoin de serviettes à élastiques (enfants ou personnes dépendantes) ou d'autres demandes spécifiques, n'hésitez pas à contacter cette section couture pour étudier comment y répondre.

Outre l'achat de petites fournitures pour l'atelier, les sommes récoltées alimentent le compte de l'association dont le but est la protection du patrimoine. Dans ce cadre, elle est partenaire de la commune pour soutenir la collecte de dons en cours avec la fondation du patrimoine.



Durant les vacances scolaires, des ateliers sont proposés pour les enfants à partir de 7 ans. Le premier était sur le thème Halloween, les enfants ont pu confectionner leur propre sac pour aller à la chasse aux bonbons. Un deuxième atelier a été proposé en février pour fabriquer des porte-clés en tissu sur le thème Pâques.

Si vous êtes intéressés soit pour découvrir la couture soit pour vous perfectionner, n'hésitez pas à venir rencontrer les adhérentes lors d'un atelier le mardi après midi.

Vous pouvez également obtenir tous renseignements par téléphone au 06.22.28.93.72

VIDE GRENIER le 1er mai à Saint Ciers d'Abzac...

Avec le retour des beaux-jours, revient la saison des vide-greniers.
Ne ratez pas celui du 1er mai organisé par "Les Amis de St Cyr"

Pour les exposants, plusieurs possibilités :

- Vide-grenier classique ou marché aux plantes en extérieur au tarif de 2€ le m.
Emplacements sur le terrain de pétanque et dans le petit bois près de la salle municipale.
- Puces des loisirs créatifs en intérieur au tarif de 3€ la table de 1.20m.
Emplacements dans la salle des fêtes réservés exclusivement aux vendeurs d'articles de couture, tricot et autres loisirs créatifs (aucun autre stand ne sera accepté en intérieur).



Accueil des exposants dès 6h30, placement dans l'ordre d'arrivée. Possibilité de conserver 1 véhicule près du stand (taille max identique à celle du stand).

Restauration sur place (Panini ou sandwich chipo - frites - viennoiseries - crêpes) et buvette.

Réservation préalable indispensable, règlement à la réservation.

Renseignements au 06.22.28.93.72

ou par mail à : patrimoine33910@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE-GRENIER DU 1ER MAI 2024

NOM Prénom

Téléphone :

Mail :

Demande un stand	<input type="checkbox"/> en extérieur	pour mètres x 2€	=€
	<input type="checkbox"/> en intérieur	pour tables x 3€	=€
			TOTAL	€

Règlement à joindre par chèque à l'ordre de "les amis de St cyr" ou en espèces
Remboursement uniquement en cas d'annulation de l'évènement par les organisateurs

Pour confirmer la réservation, retourner le présent bulletin accompagné du règlement à :

Mairie de St Ciers d'Abzac
Vide-grenier Amis de St Cyr
20 rue F Mauriac
33910 St Ciers d'Abzac

Loto de l'École de Saint-Ciers d'Abzac

L'École de Saint-Ciers d'Abzac souhaite organiser un Loto avec l'aide de l'association Pep's

Le 5 Avril 2024 à la salle des fêtes

Dans le but de récolter des fonds pour financer le voyage scolaire des élèves de CM1/CM2

Nous recherchons des parents, grands-parents habitants de la commune pour nous aider :

- Soit en nous offrant des lots
- Soit en nous aidant à démarcher les entreprises
- À poser des affiches
- À faire connaître l'évènement en amont

Contact :

Mme Cayre : 06.17.85.80.50

Mme Lefebvre : 06.16.82.92.80

assopeps33910@gmail.com



**1^{er}
MAI**

St Ciers d'Abzac

Vide-grenier Marché aux plantes

En extérieur 2€ le mètre

Puces des loisirs créatifs

En intérieur 3€ la table de 1.20m

Réservation 06.22.28.93.72



Restauration chaude - buvette



Gilet de sécurité Protégeons nos enfants !

La Cali met gratuitement à votre disposition
des gilets de sécurité fluorescents,
à retirer dans votre mairie.



Distribution de la gazette

Dans un souci de respect des normes environnementales (éviter le gaspillage d'encre et de papier, les émissions de CO2 liées à l'impression, au transport, etc...), nous avons pris la décision depuis plusieurs numéros de proposer la gazette sous format numérique. Nous souhaitons aujourd'hui connaître vos souhaits pour pouvoir calibrer au mieux nos tirages et nos canaux de distribution.

Si vous souhaitez continuer à recevoir la Gazette au format papier dans votre boîte aux lettres, merci de vous faire connaître par les moyens suivants :

- Inscription sur une liste disponible à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque municipale
- Par téléphone au **05.33.03.09.82**
- Par mail à l'adresse mairie@saintciersdabzac.fr

Elle sera disponible en mairie, bibliothèque et dans les commerces.

Des questions, des suggestions, des réclamations sur ce numéro de la Gazette ?

écrivez un mail à : contact@saintciersdabzac.fr



AGENDA

Mars :

- Le 09/03 : Fête des cavaliers Equi'pote

Mai :

- Le 01/05 : Vide Grenier par les Amis de St-Cyr
- Le 04/05 : La Givrée
- Le 18/05 : Tournoi de foot par le FC SCDA
- Le 22/05 : Gala de Boxe
- Le 25/05 : Peintures de l'église par ARTS&Partage
- Le 26/05 : Vente aux enchères des tableaux au profit de la rénovation de l'église

D'autres manifestations sont susceptibles d'avoir lieu, nous vous conseillons de suivre notre page Facebook pour rester informé.



www.facebook.com/SaintCiersdAbzac33910

Avril :

- Le 05/04 : Loto de l'école
- Le 13/04 : Loto par le comité des fêtes

Juin :

- Le 07-08-09/06 : Fête locale par le comité des fêtes
- Le 08/06 : Concert à l'église par les Amis de St-Cyr
- Le 15/06 : Tournoi de foot par le FC SCDA
- Le 22/06 : Gala de Boxe par le club de Boxe
- Le 29/06 : Fête du foot
- Le 29/06 : Fest'Ochai

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

PACS

Le 18 Novembre 2023 : Jonathan BAGNEAU et Élodie JEANNET
Le 11 Janvier 2024 : Tony BARDEAU et Lauralie ROUSSELEAU

NAISSANCES

DÉCÈS

Le 06 Novembre 2023 : Mya, Victoire SALLABERRY
Le 12 Décembre 2023 : Matéo, Maël FLIPPE
Le 29 Décembre 2023 : Marceau QUINTIN

Marie-Françoise DIEULOUARD
Marie-Claude MOREAU

le 12 Janvier 2024
le 18 Janvier 2024

Conformément à la réglementation seuls les parents autorisant
les publications dans la presse figurent sur la gazette.
Si vous souhaitez que la naissance soit diffusée, contactez nous
et nous ferons un rectificatif lors de la prochaine édition.